



***AMENAGEMENT TOURISTIQUE DU PARC
NATIONAL ISLA ISABEL MEXIQUE***

e-mail : www.stephane-marteau.com

source : www.sommets-tourisme.org

**AMENAGEMENT TOURISTIQUE DU
PARC NATIONAL ISLA ISABEL
MEXIQUE**

SYNTHESE



➤ ***La création d'un « véritable » site écotouristique.***

Lors de la visite d'Isla Isabel, les touristes seront plongés au cœur de ce sanctuaire d'oiseaux, au milieu des pêcheurs et des scientifiques, sans pour autant porter nuisance aux activités exercées (pêches et recherches scientifiques) ainsi qu'à l'environnement. D'autant plus que l'orientation géographique du campement touristique permettra de le protéger des nuisances engendrées par ces activités.

L'aménagement touristique sera organisé de la même manière que les campements administratifs et de pêcheurs : habitats démontables et blocs sanitaires. Cela permettra aux touristes de s'insérer dans le lieu et la culture du lieu, de se rapprocher du mode de vie des pêcheurs, de ne pas se sentir exclus, mais au contraire de faire partie intégrante de l'organisation sociale et culturelle du site.

➤ ***Le développement économique et social :***

Par ses qualités d'aide à la maîtrise des pollutions, l'aménagement de la zone d'activité va permettre de conserver les activités présentes sur l'île, bien qu'elle ait été déclarée Parc National,

Les pêcheurs et les populations côtières vont être les bénéficiaires de ce tourisme. Les fortes périodes touristiques n'ayant pas lieu à la même période que la pêche, les pêcheurs vont pouvoir se charger du transport des touristes ainsi que des visites du site mettant à profit leur savoir empirique du lieu et de la mer. Des emplois seront créés sur l'île afin d'accueillir et d'organiser les séjours, mais aussi sur les villages côtiers où l'augmentation de la fréquentation touristique se traduira par la création d'autres emplois connexes.

Les pouvoirs politiques de la région, tentent d'introduire la notion de « durabilité » dans les activités exercées sur la côte. Il est cependant difficile d'introduire cette nouvelle vision auprès de populations qui ne comprennent pas forcément les enjeux. Les exemples manquent. Ce « modèle » d'aménagement d'un Parc National va permettre de démontrer que la préservation de l'environnement est compatible avec l'utilisation des ressources naturelles locales aussi bien directes (pêche, exploitation de bois,...) qu'indirectes (tourisme). Cela pourrait être un moteur du développement touristique durable sur la côte.

Les matériaux nécessaires pour la construction du projet (bois, terre, palme) se trouvent à proximité du site. Ils seront exploités et travaillés par des artisans locaux sur la côte. Les techniques régionales de construction ont été étudiées afin d'être intégrées dans le projet.

Les constructions seront réalisées en « blocs de terre comprimée » (technique de construction traditionnelle type « adobe » modernisée). Une filière de production sera mise en place sur la côte, les personnes intéressées pourront suivre des formations de manière à ce que cette technique de construction soit utilisée dans d'autres projets locaux et puisse procurer un travail permanent aux personnes travaillant dans cette filière.

➤ ***La défense de la culture et de l'identité locale***

Le projet a été défini suite à de nombreuses concertations avec l'ensemble des acteurs (administratifs, chercheurs et pêcheurs, touristes) suite à de nombreux voyages sur les lieux et moments passés sur place à vivre avec les pêcheurs. La totalité du projet a été conçue en fonction de leur organisation de pêche et de vie.

Le choix des matériaux utilisés et notamment la terre crue permet de retrouver une vieille technique de construction ; modernisée sous forme de « blocs de terre comprimée » et donc revalorisée, elle perd l'image de « technique dépassée » ; elle pourra donc être acceptée par les populations locales.

➤ ***La protection de l'environnement :***

L'aménagement de la zone d'activité du Parc va permettre de réduire considérablement les pollutions engendrées par les activités exercées. Une organisation spatiale des lieux adaptée aux activités, liée par des cheminements invitant à leur fréquentation va permettre de guider les occupants dès leur arrivée jusqu'à leurs lieux d'activités.

La concentration, en un même lieu, des activités sources de pollution va permettre de mieux les gérer et les traiter par des techniques adaptées non polluantes.

Pour respecter la réglementation des parcs nationaux sur la non-appropriation du territoire, et afin de protéger le campement de la forte saison des pluies, les habitats seront démontables, laissant la zone vierge.

Les principaux matériaux utilisés pour la réalisation du projet seront le bois et la terre. Le bois proviendra d'une exploitation durable, située de la côte, contrôlée de la SEMARNAT. La terre sera utilisée sous forme de technique de construction non polluante : « blocs de terre comprimée ».

➤ ***L'aide à l'éducation à l'environnement***

Le développement touristique et la création de l'aménagement va permettre aux pêcheurs de prendre conscience de l'importance de l'environnement, d'une part dans un simple but « commercial » (pour le tourisme), mais aussi afin de conserver cette qualité de vie et de travail que l'aménagement va procurer.

Le campement sur l'île étant temporaire, les pêcheurs vont, en rentrant dans leur village côtier, diffuser cette prise de conscience pour la préservation de l'environnement.

➤ ***La faisabilité économique et durabilité du projet.***

Le projet suit les directives énoncées par le plan de gestion du Parc. L'administration souhaite faire appel à des aides internationales afin de préserver et faire partager les richesses de ce site.

Par ses qualités d'aide à la maîtrise des pollutions, le projet va permettre de conserver les activités exercées sur l'île, qui représentent un apport économique important pour la région.

➤ ***Mise en œuvre et insertion sociale du projet***

Le projet sera réalisé en deux phases successives de manière à ce que l'aménagement s'intègre progressivement dans l'organisation des activités présentes. Un bilan sera fait après un temps d'appropriation du projet afin d'apporter d'éventuelles modifications à la seconde phase de l'aménagement.



S t é p h a n e M A R T E A U
4 3 , r u e L e s d u g u i è r e s
3 8 0 0 0 G r e n o b l e - F r a n c e
Tél : 00 33 (0)4 76 17 10 66 – Port : 00 33 (0)6 63 01 16 00
[Http://www.isla-isabel.org](http://www.isla-isabel.org) E-mail : stephane.marteau@isla-isabel.org